

LA CONSTRUCTION DE RHÔNE+ ALIM



AMBITION 1

Préserver le potentiel
alimentaire du territoire

AMBITION 2

Accroître les débouchés locaux
pour les filières rhodaniennes



AMBITION 3

Favoriser une alimentation locale, saine
et durable en restauration collective

AMBITION 4

Garantir l'accès à une alimentation
de qualité partout et pour tous



AMBITION 5

Faire du patrimoine paysager et
gastronomique un atout d'attractivité

AMBITION 1 - PRÉSERVER LE POTENTIEL ALIMENTAIRE DU TERRITOIRE

Aujourd'hui, **l'agriculture recouvre 54% de la superficie du Département du Rhône.**

Ces surfaces permettraient théoriquement de couvrir 85% des besoins alimentaires des rhodaniens (modélisation CERESCO). Mais les pressions sont nombreuses sur le foncier agricole et la profession agricole peine à se maintenir. Entre 2010 et 2020, le nombre d'exploitations agricoles a diminué de 23% soit la disparition

de 1 285 fermes et la SAU (Surface Agricole Utile) a reculé de 1,4% soit environ 1 815 hectares (source RA 2020). Les exploitations font également face à une raréfaction de la ressource en eau liée au réchauffement climatique avec notamment un déficit hydrique de 50% sur les 10 dernières années comparément à la période de référence 1961-1990 (Données SAFRAN).

Ainsi, la préservation du potentiel alimentaire se dessine à travers 3 actions essentielles :

- **Poursuivre la politique foncière du Département via les PENAP** (Protection des Espaces Naturels et Agricoles Périurbains) qui constituent aujourd'hui près de 45 000 hectares de terres agricoles et naturelles protégées de l'étalement urbain. Le Département soutient financièrement les agriculteurs et mène des interventions foncières pour maintenir l'activité agricole.

- **Accompagner le plan « Eau et Rhône, aujourd'hui et demain »** pour coconstruire avec les territoires des stratégies communes

de résilience afin de protéger les exploitations agricoles.

- **Agir sur le renouvellement des générations** grâce au partenariat avec la Chambre d'Agriculture du Rhône. Le vieillissement de la population agricole (15% des chefs d'exploitation avait plus de 60 ans dans le Rhône en 2020) va entraîner de nombreux départs à la retraite nécessitant un accompagnement et une stratégie pour transmettre au mieux les exploitations.

« LES INSTALLATIONS DANS LE RHÔNE »

En 2023, 49 nouvelles installations ont bénéficié de la Dotation Jeune Agriculteur :

- 65% avec un projet de vente directe
- 49% en Agriculture Biologique
- 51% en hors cadre familial

Parmi elles, on compte notamment 13 exploitations en bovins lait, 10 en viticulture et 8 en maraîchage.

AMBITION 2 - ACCROITRE LES DÉBOUCHÉS LOCAUX POUR LES FILIÈRES RHODANIENNES

La seconde ambition de **Rhône+ Alim** vise à développer l'un des maillons essentiels pour la reterritorialisation de l'alimentation : le développement des débouchés locaux. En effet, ce changement vers des chaînes d'approvisionnement en circuits courts et de proximité entraîne une transformation

de tous les acteurs sur diverses thématiques : le développement d'équipements structurants dans la logistique et la transformation, le maintien des filières en renforçant le tissu économique local (viabilité des exploitations agricoles).

Le Département souhaite impulser une dynamique forte pour que les filières rhodaniennes puissent répondre à cette relocalisation de l'alimentation :

- **Innover via des circuits courts alimentaires performants et collectifs** en encourageant l'émergence de projets grâce à un **Appel à Manifestation d'Intérêt** concernant la logistique et en accompagnant les agriculteurs pour **optimiser leurs circuits de ventes**.

- **Soutenir le projet d'abattoir et d'atelier de découpe de Saint Romain de Popey** afin de doter le territoire d'outils de transformation pérennes et de proximité.

- **Soutenir les projets de vente et transformation en circuits courts** afin d'encourager les exploitations agricoles à valoriser leurs productions et proposer à la vente des produits à haute valeur ajoutée. Cela constitue un levier pour favoriser la consommation locale.

« LE RHÔNE SOUTIENT SON DERNIER ABATTOIR »

La rénovation et l'extension de l'abattoir de Saint Romain de Popey permettra d'augmenter les capacités d'abattage avec une moyenne de 200 bovins et 320 porcs par semaine. La deuxième phase de travaux concernera l'atelier de découpe et transformation qui permettra notamment la fabrication de steaks hachés. Le Département apporte un soutien financier à ce projet d'envergure à hauteur de 800 000€.



AMBITION 3 - FAVORISER UNE ALIMENTATION LOCALE, SAIN ET DURABLE EN RESTAURATION COLLECTIVE

Le Département en charge de la restauration collective des collèges (33 actuellement et 35 en 2025) produit 2 millions de repas pendant l'année scolaire. Pour cette troisième ambition, Rhône+ Alim souhaite agir en proposant à tous ses collégiens une alimentation locale, saine et de saison. En effet, depuis le premier janvier 2024, les objectifs des lois EGalim et Climat et Résilience sont renforcés avec une nécessité de fournir des produits sous signes de qualité et de diversifier les sources de protéines.

Ces objectifs entraînent à repenser les chaînes d'approvisionnement, la formation des professionnels de cuisine et à mobiliser des solutions nouvelles avec tous les acteurs du territoire.

Ainsi, le Département du Rhône mise sur la qualité des repas en **maximisant la part des viandes, légumineuses, fruits et légumes locaux.** Il s'agira de mener des tests d'approvisionnement avec des territoires pilotes puis de pérenniser ces solutions sur tout le territoire.

Le Département renforce aussi son action autour 3 principales thématiques :

- **La formation, l'animation et la valorisation des métiers de la restauration collective** seront l'un des piliers pour une restauration collective exemplaire réussie.
- L'engagement de **toutes les cantines des collèges vers une alimentation 100% durable** grâce aux deux nouvelles cantines à Villefranche et Genas qui seront le siège d'innovations.

- **L'éducation à l'alimentation et à ses métiers** est une partie intégrante de la transition vers un système alimentaire durable via des actions éducatives pour les jeunes sur tous les aspects de l'alimentation.



« LE DÉPARTEMENT VALORISE L'APPROVISIONNEMENT LOCAL DE SES CANTINES »

Le Département du Rhône développe une politique d'approvisionnement local dans ses demi-pensions en proposant un soutien financier à ses collèges en régie. En 2022, cette bonification a été reversée à 4 collèges pour un montant de 17 100 €.

AMBITION 4 - GARANTIR L'ACCÈS À UNE ALIMENTATION DE QUALITÉ PARTOUT ET POUR TOUS

Parmi les 193 512 ménages du Rhône, plus de 10 % vivent avec moins de 1 000€/mois. Des poches de précarité importantes s'observent à Villefranche-sur-Saône, Tarare, Belleville et Amplepuis (source : Schéma des solidarités, 2023). Le Département du Rhône, chef de fil en matière

d'aide sociale et de solidarités souhaite renforcer son action via **Rhône+ Alim** pour lutter contre la précarité alimentaire et garantir l'accès à une alimentation de qualité pour tous les rhodaniens sur la totalité de son territoire.

Ainsi, le Département facilite le déploiement de solutions au plus proche des habitants en partenariat avec les EPCI, les associations et les filières agricoles et alimentaires, pour :

- **Multiplier et diversifier les circuits de don alimentaire** avec des nouveaux partenaires : épiceries, boulangeries, agriculteurs... grâce à l'application Proxidon, l'association SOLAAL et les cantines des collèges.
- **Appuyer le développement de nouvelles solutions pour répondre aux besoins alimentaires d'urgence** avec les structures et associations d'aide alimentaire.
- **Coordonner et aider la mise en place d'ateliers d'éducation alimentaire et culinaire** afin de sensibiliser les rhodaniens à l'importance d'une alimentation saine, équilibrée et diversifiée.

« LE DÉPARTEMENT ACTEUR DE LA LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE »

Le Département du Rhône agit depuis de nombreuses années pour l'accès à une alimentation pour tous au sein de ces Maisons du Rhône. Des chèques d'accompagnement personnalisés sont distribués chaque année à des familles afin d'acheter des denrées alimentaires. Il s'agit d'une solution concrète mobilisable par les travailleurs sociaux du Département en complément de tous les accompagnements réalisés.



AMBITION 5 - FAIRE DU PATRIMOINE PAYSAGER ET GASTRONOMIQUE UN ATOUT D'ATTRACTIVITÉ

Le Rhône est un territoire agricole avec des exploitations familiales et des productions diversifiées, il possède les atouts qui lui assurent un rayonnement régional. En créant en 2020 son Établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) Rhône Tourisme, le Département s'est doté d'une structure afin de renforcer l'accès au tourisme pour tous les rhodaniens.

Rhône+ Alim poursuit cette ambition en ayant pour objectif de faire du patrimoine paysager et gastronomique un vrai atout d'attractivité. Cette attractivité entre en résonance avec les autres ambitions du PAT et fédérera tous les acteurs du territoire pour reterritorialiser l'alimentation des rhodaniens.

Ainsi, Rhône+ Alim appuie trois actions pour proposer une réponse complète et faire rayonner ses producteurs et sa gastronomie sur son territoire et au-delà :

- **Accompagner Rhône Tourisme dans la mise en œuvre du plan d'actions Tourisme gourmand** avec une présence sur les espaces numériques et lors des événements du territoire pour encourager les approvisionnements locaux.
- **Mettre en lumière les savoir-faire à travers l'opération les « Talents du Rhône »** et valoriser l'excellence des produits, des producteurs et des artisans du Rhône acteurs d'une alimentation locale et durable...

- **Fédérer les professionnels de l'alimentation aux enjeux du PAT du Rhône** pour renforcer les liens entre le monde agricole et les professionnels de l'alimentation.



TABLEAU RECAP DES ACTIONS

AMBITION 1 : PRÉSERVER LE POTENTIEL ALIMENTAIRE DU TERRITOIRE

- 1.1 Accompagner la politique foncière du Département via les PENAP
- 1.2 Accompagner le plan stratégique « EAU et Rhône, aujourd'hui et demain »
- 1.3 Agir sur le renouvellement des générations pour préserver le taux d'autonomie alimentaire du Rhône

AMBITION 2 : ACCROITRE LES DEBOUCHÉS LOCAUX POUR LES FILIÈRES RHODANIENNES

- 2.1 Encourager les projets de logistique des circuits courts alimentaires
- 2.2 Accompagner les agriculteurs dans l'optimisation de leurs circuits de vente
- 2.3 Former les techniciens des EPCI sur la logistique des circuits courts alimentaires
- 2.4 Soutenir le projet d'abattoir et atelier de découpe de Saint Romain de Popey & autres équipements de transformation
- 2.5 Soutenir les projets de vente en circuits courts valorisant la consommation locale

AMBITION 3 : FAVORISER UNE ALIMENTATION LOCALE, SAIN & DURABLE EN RESTAURATION COLLECTIVE

- 3.1 Engager toutes les cantines des collèges vers une alimentation 100% durable
- 3.2 Valoriser l'approvisionnement local dans les collèges en régie
- 3.3 Animer et former les chefs en régie pour une restauration collective durable
- 3.4 Valoriser les métiers de la restauration collective
- 3.5 Maximiser la part des fruits et légumes locaux dans les achats de la restauration collective
- 3.6 Maximiser la part des viandes locales dans les achats de la restauration collective
- 3.7 Maximiser la part des légumineuses locales dans les achats de la restauration collective
- 3.8 Sensibiliser les jeunes publics à une alimentation saine, durable et locale et aux métiers des filières agricoles et alimentaires
- 3.9 Former aux « métiers de la RHD à haute valeur sociale et environnementale » dans la 13ème MFR du Rhône

AMBITION 4 : GARANTIR L'ACCÈS À UNE ALIMENTATION DE QUALITÉ PARTOUT ET POUR TOUS

- 4.1 Aider au déploiement de l'application de dons alimentaires ProxiDon
- 4.2 Appuyer le développement de solutions pour répondre aux besoins alimentaires d'urgence
- 4.3 Coordonner et aider la mise en place d'ateliers d'éducation alimentaire et culinaire
- 4.4 Faire connaître l'association SOLAAL auprès des agriculteurs
- 4.5 Inclure les cantines des collèges dans le circuit du don alimentaire
- 4.6 Impliquer les agents et le Département dans la lutte contre la précarité alimentaire

AMBITION 5 : FAIRE DU PATRIMOINE PAYSAGER ET GASTRONOMIQUE UN ATOUT D'ATTRACTIVITE

- 5.1 Accompagner Rhône Tourisme dans la mise œuvre du plan d'actions Tourisme gourmand
- 5.2 Ouvrir les éditions des Talents du Rhône aux acteurs du PAT
- 5.3 Fédérer les professionnels de l'alimentation aux enjeux du PAT du Rhône



Une équipe projet PAT « Rhône+ ALIM » dédiée

agriculture@rhone.fr



0 800 869 869

Service & appel
gratuits

Hôtel du Département 29 - 31 cours de la Liberté
69483 Lyon cedex 03

© Département du Rhône - Service communication - Illustration : Shutterstock
Photos : Julien BOURREAU, Fabrice SCHIFF - Avril 2024